



Solidaires Finances Publiques VAL - DE - MARNE

Local syndical - Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) du 5 décembre 2017

Bonjour à toutes et à tous,

La déclaration liminaire intersyndicale ci-jointe a été lue.

M. BRUNET affirme que la DDFIP du Val-de-Marne ne sera pas expérimentatrice pour les nouvelles règles de mutation.

Les organisations syndicales ont réclamé le remboursement de la journée de grève du 21 avril 2017, car le DDFIP a créé cette situation en proposant de réduire les RAN (Résidence d'Affectation Nationale) de 10 à 3, alors que la Centrale n'avait rien demandé à ce sujet. Pour M. BRUNET, il n'est pas responsable de la grève et un jour de grève est un jour non rémunéré et toc.

Nous demandons également à quoi servent les Directeurs puisque les ponts naturels sont imposés par la fermeture du centre d'appel, qu'un simple courriel change les usages (la Direction refuse désormais de publier sur Ulysse 94 le jour des Assemblées Générales des syndicats) au mépris de la hiérarchie des normes, « il n'a pas le pouvoir » d'obliger les chefs de services à respecter les instructions de l'administration et les différentes réglementations, etc. Nous ne pouvons même pas vous résumer sa réponse qui, à l'image de celles de nos énarques et nos politiques, fût un discours aussi long que vide de consistance.

M. BRUNET a demandé si l'on pouvait traiter les sujets fiscaux puisque M HANSER avait un rendez-vous avec M. le Préfet. Solidaires Finances Publiques a demandé la raison de cette entrevue. Les préfets sont chargés de la mise en œuvre de la politique du gouvernement... la réponse a donc été : au sujet d'une clarification sur une question fiscale.

Solidaires Finances Publiques a indiqué qu'il serait bon de lui rappeler que la fraude fiscale est de 80 milliards par an. Or, le contrôle fiscal a perdu 3 100 emplois (13 000 agents en 2009 et environ 10 000 aujourd'hui). Il vaudrait donc mieux renforcer nos effectifs, plutôt que de les supprimer !

Ce comité technique local avait pour objet :

1. Ponts naturels 2018 :

Solidaires a fait remarquer que les ponts proposés correspondent à la fermeture du centre de contact. Or, ce n'est pas un jour de fermeture en mai qui va perturber la bonne marche de la DDFIP du Val-de-Marne et les agents des SIP ont souhaité un jour de repos pendant la campagne de déclaration sur le revenu, tout comme certains autres services ouverts au public. Le DDFIP a accepté le 11 mai en lieu et place du 2 novembre.

Il résultait aussi de la consultation des agents, effectuée par nos correspondants, que la quasi-totalité plébiscitait une fermeture les 24 et 31 décembre 2018. Ces 2 dates ont été retenues.

2. Transfert de la gestion de la caisse unique de Nogent du SIP à la Trésorerie :

Le transfert de la caisse du SIP de Nogent-sur-Marne à la Trésorerie municipale de résulte de l'application des caisses sans numéraire expérimentées dans d'autres départements et qui est étendue à notre DDFIP. A Vincennes, la caisse sans numéraire ne veut pas dire plus de caissier, il encaissera les cartes bancaires (idem pour les autres sites concernés par une caisse sans numéraire). Il y aura un terminal carte bancaire pour le SIP et un pour la trésorerie. Nous avons demandé si un autre terminal pourrait être déployé si besoin (la limitation des paiements en espèces pouvant se traduire par une augmentation des cartes bleues). Mme Albert a confirmé que si le besoin s'en faisait sentir, ce serait fait.

Nous avons également dénoncé l'absence d'information faite au caissier, à qui l'on a simplement proposé d'être détaché à la Trésorerie au 1^{er} janvier 2018, sans autre info (sur sa situation administrative, sa situation ultérieure, ses droits et garanties...).

3. Définition des 4 indicateurs locaux complémentaires pour le TBVS :

À la demande des organisations syndicales, ce point a été reporté. Il devait en effet faire l'objet d'un groupe de travail qui n'a pu se tenir, ayant été convoqué... un jour de grève, pour se réunir... un jour de grève ?!?

Pour Solidaires, le choix de 4 indicateurs sur 16 est difficile, tous étant pertinents pour que la Direction prenne ENFIN conscience de la réalité des services en souffrance.

4. Regroupement au CDIF des missions foncières des SIP de Boissy-Saint-Léger et de Charenton-le-Pont :

On se souvient, avant la fusion du Trésor public et de la Direction Générale des Impôts que la Centrale a voulu que le CDIF soit fusionné avec les secteurs d'assiette. Cette réforme ne fut pas menée dans sa totalité. Solidaires a toujours défendu l'idée que cette mission reste dans un service spécialisé pour garder un savoir et non le diluer à dose homéopathique.

Aujourd'hui, on rapatrie les missions foncières au CDIF de Créteil : c'est retour vers le futur ! Villejuif a été le précurseur l'année dernière, la mission foncière y ayant été depuis longtemps abandonnée faute d'effectif suffisant (...) pour suivre cette mission complexe. Il en résulte un passif difficile à résorber pour le CDIF de Créteil et des nouveaux agents à former à une matière très complexe. D'ailleurs le stock n'est toujours pas apuré. La

DDFIP du Val-de-Marne, qui souhaitait faire venir les missions foncières de Boissy-Saint-Léger et de Charenton-le-Pont, a été confrontée aux experts nommés par les syndicats issus des services concernés. La Direction a décidé que seul Charenton-le-Pont sera rapatrié, pour laisser le temps au service d'absorber la masse de travail. La DDFIP affirme avoir les réserves foncières à Créteil pour rapatrier Charenton-le-Pont et Boissy-Saint-Léger avec les agents et leurs archives, mais sans préciser où. Face à un tel flou, nous avons demandé la tenue d'un groupe de travail, qui s'est réuni dès le 14 décembre. D'autant plus que le non-transfert de la mission de Boissy entraînait l'abandon provisoire de la création d'un deuxième poste de cadre A au CDIF (que Solidaires Finances Publiques réclame afin de répondre à un besoin réel et urgent). A l'issue de ce groupe de travail, il a été unanimement convenu que ce poste de A serait reproposé à l'agent concerné par ce transfert d'emploi, et ce dès le 01/09/2018 s'il était toujours d'accord pour venir à Créteil.

Cette séance fut également l'occasion de parler du retard des SPF qui devient problématique. Les réorganisations, le manque de personnel, les problèmes informatiques et le découragement des agents face à une politique inhumaine ne sont-ils pas à l'origine de ce désastre ?

5. Horaire d'ouverture au public du CFP de Saint-Maur-des-Fossés :

Ce nouveau vote était proposé à la totalité des agents du site, suite à l'arrivée de la Trésorerie de St Maur, qui n'avait pas les mêmes horaires. Les agents ont souhaité conserver ou s'aligner sur les horaires d'ouverture actuellement en vigueur au Centre des Finances Publiques (CFP) que le (9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00).

Au-delà de cette question posée aux agents, se profile le problème de la caisse. A Saint-Maur-des-Fossés comme dans d'autres structures avec une caisse unique, c'est la volonté des chefs de service de laisser le même caissier le matin, l'après-midi et même toute la semaine parfois : il est, ainsi, plus simple de trouver un coupable des erreurs de caisse. La pression est donc reportée sur un seul agent. Solidaires Finances Publiques demande que la caisse soit partagée entre un agent le matin et un autre l'après-midi, a minima.

6. Point sur le pôle de recouvrement spécialisé (PRS) :

Le PRS a été créé au 1^{er} juillet 2010. Les emplois implantés sont de 17 et l'effectif réel de 14,6 agents avec le départ en retraite d'un cadre A et un cadre B pour 2018. Chronique d'un désastre annoncé, car le PRS devait avoir 22 agents avec l'arrivée en 2014 des procédures collectives. On sait que les créances qui arrivent au PRS sont en fin de chaîne de poursuites. Souvent en phase de prescription, plan Banque de France, en redressement ou liquidation judiciaire, les restes à recouvrer sont à suivre constamment, ce qui est encore plus difficile avec le manque de personnel.

Malgré cela, nos collègues réalisent 2,7 millions d'euros de recouvrement par agents en 2016 ! Finalement, la lutte contre la fraude fiscale et une adjonction de personnel au recouvrement ne serait-elle pas la meilleure solution pour trouver le moyen de financer le recrutement de fonctionnaires à la DGFIP ?!? À creuser, non ? Cette proposition a été faite mainte fois par Solidaires Finances Publiques lors de réunions avec la Direction, mais toujours sans la moindre réponse.

7. Bilan de la campagne de notation 2017 :

La DDFIP du Val-de-Marne, fidèle à elle-même, a distribué son quota de bons points. Je reprendrai donc la liminaire : Quotas, quotas, Quotas !?!

8. Baromètre social :

Le baromètre aux coins carrés fut un moment particulièrement hallucinant. La DDFIP ne cherchant même pas à justifier les chiffres catastrophiques de ce thermomètre social. Les services ont la fièvre, mais la Centrale préfère prodiguer un lavement que de soigner le malade par des effectifs supplémentaires.

9. Gel des postes (comptables):

En conclusion, 5 postes comptables sont gelés. La crise touche tout le monde et même ceux qui pouvaient se croire à l'abri. Adieu promotions !

Par ailleurs, quid du devenir de nos Inspecteurs Divisionnaires (qui ne pourront plus devenir responsables de centres...) ? À ce jour, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse !

10. Mise en place de la trésorerie OPHLM :

La nouvelle trésorerie OPHLM départementale va être créée au 1^{er} septembre 2018 à Ivry-sur-Seine. Beaucoup de problèmes n'ont pas été pris en compte par la DDFIP :

- la formation dispensée par l'ENFIP est obsolète.

Réponse : on va tenter d'en faire une en local.

- il faut prendre en compte le nombre d'agents suivant la mission, car OTR reste une application ancienne où peu de personnes sont formées.

Réponse : on va former les agents pour les faire monter en puissance.

- la question des ordonnateurs est primordiale, s'ils ne suivent pas, rien n'est possible.

Réponse : il faut harmoniser les méthodes de chaque ordonnateur.

- la DDFIP doit tenir compte de l'afflux des redevables : le nombre de box et la surface d'accueil de 166 m² sera-t-elle suffisante ?

- le secrétariat général recherche des restaurants pour passer une convention : où ?

- le local de convivialité est de 25 m² pour 62 agents, est-ce suffisant ?

- « une dizaine » de places de parking « seraient » négociées par les Domaines (dont 2 pour les personnes à mobilité réduite).

Des points positifs sont heureusement au rendez-vous, avec une amélioration du cadre de vie pour le SIP et la Trésorerie municipale d'Ivry-sur-Seine et une climatisation réversible.

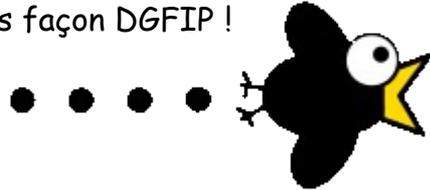
11. Questions diverses :

Solidaires Finances Publiques a apporté son soutien à la fiche de signalement de Choisy-le-Roi, où l'accueil personnalisé est problématique, en raison de la volonté de ne mettre qu'une seule personne au guichet. En conséquence, cela génère une file d'attente, les usagers s'énervent rapidement, y compris lorsqu'une personne munie d'une carte d'invalidé passe devant eux. Le plus inquiétant, c'est que ce centre doit servir de référence pour l'accueil

personnalisé de Créteil et que, dicit la Direction, « l'expérimentation y est très positive » !
Les agressions récurrentes nous disent pourtant le contraire !

Solidaires se pose la question du fonctionnement des Ressources Humaines après le 1^{er} septembre 2018, date de création des CSRH (Centre de Service des Ressources Humaines) : moins de personnel au service RH, plus de travail en local pour les CAP de mutation (en raison de l'idée absurde d'affecter nationalement tous les agents ALD au Département). Donc changer de département, de RAN ou de service aura la même sanction : ALD (A La Disposition). C'est ça le progrès façon DGFIP !

Et pour ce qui est de la réponse à notre question...



Vos représentant(e)s au CTL :

Titulaires : David FERREIRA, Stéphane BAILLIN, Patrick CATHALA, Patrick SERRE ;
Suppléant(e)s : Chaïma AIT-OUNEJAR, Christine REA, Gabrielle RICHARD, René GUSSE.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.